

**l'express**



Dignity for all

Dans le cadre de leur collaboration bimensuelle avec «l'express», l'organisation DIS-MOI et la Commission Nationale des Droits de l'Homme rappellent, dans ce numéro, que selon la Convention internationale relative aux droits des personnes, chaque individu a droit à l'égalité, à la dignité, à l'autonomie et à la pleine participation à la société. Les droits des personnes en situation de handicap sont des droits humains à part entière. Pourtant, trop souvent, ces droits sont ignorés ou bafoués par des obstacles physiques, sociaux ou institutionnels.



POINT OF VIEW

Different, no less

**CONFINED** to a wheelchair yet unbowed, U.S. President Franklin D. Roosevelt declared, "The only thing we have to fear is fear itself." More than the disability, it is fear that most disabled people have to deal with on a daily basis. The fear of living in an exclusionary society designed with only a narrow slice of people in mind.

A disabled person who uses a wheelchair, for example, is not afraid of being on the wheelchair. S/he is afraid of encountering stairs without a ramp. Someone who is 'deaf' is only excluded when public services refuse to provide sign language interpretation. The burden is therefore not on the individual but on the collective. The question is no longer "What's wrong with you?" but "What's wrong with the world you live in?"

The irony is that inclusive design doesn't just help disabled people but helps everyone. Curb cuts, originally created for wheelchair users, are now indispensable for parents with strollers, travellers with rolling luggage and workers hauling carts. Closed captions help not only the Deaf but also commuters in noisy environments and language learners. Accessibility is not charity; it's good design.

Mauritius has made important strides in recognizing the rights of persons with disabilities. The Training and Employment of Disabled Persons Act (1996) was one of the first landmark laws, requiring all employers with more than 35 employees to ensure that at least 3% of their workforce consists of persons with disabilities. This was meant to create meaningful access to the labour market. In addition, the Equal Opportunities Act (2008) prohibits discrimination in employment, education and access to services on grounds including disability, affirming that persons with disabilities deserve a 'fair treatment and equal participation in society. Accessibility has also been addressed through the Building Control Act and related guidelines, which stipulate that public infrastructure should be designed to accommodate everyone.

Mauritius also ratified the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities (CRPD) in 2010, signalling its commitment to international human rights standards. The legal framework is therefore present and relatively comprehensive.

The challenges are at the level of the implementation. Employment quotas are often ignored and enforcement mechanisms remain weak. Accessibility to public transport, workplaces and schools is still patchy, despite legal provisions. Children with disabilities continue to face barriers to inclusive education, and social stigma often undermines the spirit of equality enshrined in the law.

Laws alone are not enough. Without consistent enforcement, robust monitoring and a shift in public attitudes, disability rights risk remaining more symbolic than real. We need to start treating accessibility as a baseline by enforcing the laws that already exist and changing our cultural lens. Disabled people do not exist to inspire or serve as cautionary tales; they exist as full, complex humans whose needs and contributions deserve the same weight as anyone else's.

By making life easier for people with disabilities, we will also make life easier for everyone. A society that works for its most marginalised is a society that works for all. At the end of the day, the measure of a society is not how it treats its most privileged but how it welcomes those whose lives fall outside the 'norm'. An inclusive Mauritius is one that recognises that being different does not mean being less; but being equally part of our shared future.

Disability is not something to be feared. What needs to be feared is living in a world that refuses to adapt.



by Touria PRAVAG

Contacts utiles

Pour toute information, accompagnement ou dépôt de plainte, voici les coordonnées essentielles de la N-HRC et de DIS-MOI  
Adresse physique : 3<sup>e</sup> étage, Ebene Heights, Ebene

• Secrétariat de la Commission  
Tél : 460-5148 Email : mhrcdcs@inet.mu  
Fax : 468-8206

• Division des Droits humains  
(Human Rights Division)  
Tél. : 460-5148 Email : hrh-nhc@gommu.org  
Fax : 468-8228

• Division de Prévention Nationale  
(National Preventive Mechanism Division)  
Tél. : 460-5177 Email : nprmdvision@inet.mu  
Fax : 468-8220

• DIS-MOI  
Tél : 428 5203 Email : info@dismoi.org  
Adresse : 41, Avenue des Azalées, Soanac

# Les droits des personnes en situation de handicap et le rôle du sport dans une société inclusive

**EN TANT** que psychologue clinicien et membre de la Commission nationale des droits de l'homme, je suis souvent confronté à la distance entre les droits inscrits dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et la réalité quotidienne.

Je rencontre des jeunes brillants, pleins d'énergie et de rêves, mais qui se retrouvent bloqués par des obstacles invisibles : une école qui ne s'adapte pas, un service de santé trop compliqué à atteindre ou, tout simplement, le regard des autres. Ce n'est pas le handicap qui limite la personne, c'est souvent l'environnement autour qui ne suit pas.

Si je devais citer un espace où les barrières tombent vraiment, ce serait le sport. Dans le cadre de mon rôle de classificateur national, à titre volontaire, pour les athlètes présentant une déficience intellectuelle, j'ai eu l'occasion d'accompagner des jeunes en compétition, parfois à l'international.

Je me souviens de Yovanni Philippe, qui a réalisé une performance de maître lors des Jeux paralympiques de Paris l'année dernière, décrochant une médaille de bronze en finale du 400m T20. En franchissant la ligne d'arrivée, il a levé les bras avec un immense sourire, comme s'il était au monde entier : *«Regardez-moi maintenant.»* Son geste symbolisait bien plus qu'une victoire sportive ; c'était un cri d'espoir, un message puissant pour briser les stéréotypes, prouvant qu'un handicap n'est pas une limite, mais une autre manière de se surpasser.

Et comment oublier l'extraordinaire performance de Noemi Alphonse, l'année dernière, lors des Championnats du monde de para-athlétisme à Kobe, au Japon, où elle s'est brillamment imposée en finale du 100m T34, portant fièrement les couleurs de l'île Maurice au

plus haut niveau.

Au-delà de sa médaille, Noemi incarne avec force et dignité le rôle d'ambassadrice des personnes vivant avec un handicap. À travers chaque course, chaque effort, elle transmet un message fort : celui de la résilience, de la détermination et de l'égalité. Elle rappelle au monde que le handicap n'est pas une faiblesse, mais une force capable d'inspirer et de transformer les mentalités.

Une autre fois, une jeune nageuse m'a confié : *«Dans l'eau, je me sens libre.»* Elle avait beaucoup de mal à trouver sa place à l'école, mais dans la piscine, elle se découvrait une force, une identité. Ses parents, les larmes aux yeux, m'ont dit que le sport avait changé son quotidien.

Ces moments restent gravés. Un sourire, une accolade, une médaille : ce sont de petits instants, mais ils portent un poids énorme. Ils changent la manière dont les familles, les spectateurs, et même moi, voyons le handicap.

En guise de conclusion, reconnaître une personne en situation de handicap, c'est avant tout reconnaître son humanité et sa dignité. La signature de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées est une étape majeure, mais la construction d'une société véritablement inclusive dépasse les textes. Elle se vit dans les actes quotidiens et dans le regard que nous portons sur l'autre.

Comme l'a rappelé Antoine de Saint-Exupéry : *«Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis.»*

Cette pensée nous invite à valoriser la diversité comme une richesse collective, essentielle pour bâtir un monde plus juste et humain. Une pensée simple, mais puissante, qui devrait guider nos actions.

Vijay RAMANJOOLO



## QUI EST UNE PERSONNE HANDICAPÉE ?

**SOUS** la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, le handicap est un «concept évolutif». Les définitions évoluent au fil du temps. Le handicap peut se traduire par la cécité, la surdité ou le déplacement en fauteuil roulant. Mais bien plus de personnes handicapées souffrent de maladies chroniques courantes,

comme les lombalgies (principale cause mondiale d'années de vie avec un handicap). Dans certains pays, le droit du travail considère également l'hypertension artérielle et l'asthme comme des handicaps. D'autres, dont beaucoup souffrent de ces pathologies, contestent farouchement ce qu'ils perçoivent comme une étiquette négative.

## Expliquer le handicap à un enfant



• **Emma** : Maman, pourquoi on dit qu'il faut aider les personnes handicapées ? Elles ne peuvent pas se débrouiller toutes seules ?

• **Maman** : Certaines peuvent faire beaucoup de choses seules, mais parfois elles rencontrent des obstacles. Notre rôle, c'est de faire en sorte que ces obstacles disparaissent.

• **Emma** : Des obstacles ? Comme quoi ?

• **Maman** : Par exemple, imagine que tu es en fauteuil roulant et que tu veux aller dans un magasin. S'il y a seulement des escaliers, tu ne peux pas entrer. C'est un obstacle.

• **Emma** : Ah oui... il faudrait des rampes ou des ascenseurs.

• **Maman** : Exactement. C'est ce qu'on appelle l'accessibilité. Les trottoirs, les bus, les trains, les écoles... tout devrait être adapté.

• **Emma** : Et pour les gens qui ne voient pas ?

• **Maman** : On peut mettre des panneaux en braille, des signaux sonores ou des passages piétons, ou des livres audio. C'est pareil pour les personnes qui n'entendent pas bien : on peut avoir des sous-titres, ou un langage des signes à la télévision.

• **Emma** : Mais ce n'est pas juste une question de matériel, non ?

• **Maman** : Tu as raison. Il faut aussi du respect. Parfois, les gens parlent aux personnes handicapées comme si elles étaient moins intelligentes. Ce n'est pas vrai et ce n'est pas gentil.

• **Emma** : Donc il faut les traiter comme tout le monde ?

• **Maman** : Oui. Dire bonjour, leur parler normalement et demander avant

d'aider. Certaines personnes aiment se débrouiller seules.

• **Emma** : Et à l'école, on peut faire quoi ?

• **Maman** : On peut apprendre des petit que tout le monde est différent. On peut inviter des personnes handicapées à venir raconter leur vie, ou organiser des activités où tout le monde peut participer.

• **Emma** : Et pour le travail ?

• **Maman** : Les entreprises devraient adapter les postes pour qu'une personne handicapée puisse faire son métier. Parfois, il suffit d'un bureau à la bonne hauteur ou d'un logiciel spécial.

• **Emma** : Ça a l'air simple, en fait.

• **Maman** : Oui, si tout le monde y pense. Et l'Etat peut aussi aider en donnant de l'argent pour acheter un fauteuil roulant, une prothèse ou un appareil auditif, par exemple.

• **Emma** : Donc, aider les personnes handicapées, ce n'est pas juste leur porter leurs affaires...

• **Maman** : Non. C'est construire une société où elles n'ont pas besoin de demander, parce que tout est déjà pensé pour elles.

• **Emma** : J'aimerais que l'île Maurice soit comme ça.

• **Maman** : Moi aussi, Emma. Et ça commence par nous.

Par T. R.

## Rejoindre la Commission des droits des personnes en situation de handicap de DIS-MOI

La Commission des droits des personnes en situation de handicap de DIS-MOI s'appuie sur la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées pour orienter et renforcer ses actions à Maurice et à Rodrigues. Elle mène des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de formation afin de promouvoir une société plus inclusive et respectueuse des droits de toutes et tous. DIS-MOI est une organisation non-gouvernementale régionale qui milite pour la promotion et la protection des Droits humains dans l'Océan Indien.

Que vous soyez en situation de handicap ou non, vous pouvez rejoindre la Commission et contribuer à ce mouvement collectif. Chaque voix compte pour faire avancer l'égalité, la dignité et la participation pleine et entière de toutes les personnes dans notre société.

Ces initiatives sont rendues possibles grâce au soutien de la National Social Inclusion Foundation (NSIF) et la NIIRC.



Il est difficile de mesurer la douleur et la souffrance. Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus d'un milliard de personnes, soit une sur sept, souffrent d'un handicap. Mais ce chiffre est peut-être excessif. Le Bureau du recensement américain, qui recense les personnes handicapées depuis 1830, en a dénombré 57 millions lors d'une enquête sur la situation économique en 2018. Cela représente près d'une personne sur cinq, dont la moitié déclarerait un handicap grave.

La technologie a créé une multitude de solutions, mais aussi de problèmes. L'Homme bionique, une figurine

construite à partir des parties du corps artificiel les plus avancées, reproduit plus de 50 % du corps humain. Ses bras et ses jambes ont l'amplitude de mouvement de vrais membres. Reliés aux nerfs d'un corps vivant, ils peuvent être contrôlés par le cerveau, tout comme des membres sains. De telles solutions sont coûteuses : la vision bionique coûte plus de 150 000 dollars, et les bras robotisés entre 20 000 et 120 000 dollars pièce. Pourtant, si vous pensez que c'est coûteux, imaginez les litiges à venir pour savoir si ces équipements annulent le handicap, voire confèrent des avantages injustes à ceux qui les utilisent.